AGENCE : IC CLERMONT FERRAND
Votre interlocuteur Apave : Joris PIC-BONNAL
Email : joris.pic-bonnal@apave.com
Tél : 0698430760

INRAE CLERMONT-AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
A l'attention de : Franck MOREAU

Email : franck.moreau@inra.fr
Tél : 0763612742

RAPPORT INITIAL DE CONTROLE TECHNIQUE

RENOVATION DE LA FUMIERE EXISTANTE - INRAE – SITE DE THEIX (63) - ST GENES CHAMPANELLE

N° D'AFFAIRE : C26401793 N° CHRONO : 1 N° VERSION : RICT PRO/DCE	CE RAPPORT A ETE VALIDE PAR LE CHARGE D'AFFAIRE LE 04/11/2026 **SIGNATURE** PIC-BONNAL Joris	CHANTIER SITE DE THEIX 63122 ST GENES CHAMPANELLE	4 OBSERVATIONS

Apave Infrastructures et Construction France, Société par actions simplifiée
sis 6 Rue du Général Audran 92412 COURBEVOIE cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 903 869 071

OBJECTIFS DU RAPPORT

Le présent rapport donne l'avis du contrôleur technique sur les ouvrages concernés par sa mission au stade de la conception, sur la base des éléments transmis et mentionnés au § Documents examinés.
Le dossier examiné a été reçu :
Avant envoi du dossier de consultation des entreprises

MISSIONS DE CONTROLE TECHNIQUE CONFIEES

Les missions objet de notre contrat de contrôle technique sont les suivantes :

L	Solidité des ouvrages et des éléments d'équipement indissociables
LE	Solidité des existants

ETENDUE DES MISSIONS

Conformément à notre contrat, l'étendue des missions est précisée pour les éléments de mission ci-dessous :
L - Sont exclus de la prestation (sauf conditions particulières) :
- les travaux relatifs aux phases provisoires de chantier et les sollicitations associées ;
- l'examen de la solidité des ouvrages au regard des risques naturels à caractère exceptionnel (cyclones, tempêtes, inondations, séismes, avalanches, ...) ;
- les risques liés à une modification des caractéristiques du sous-sol (cas d'exploitation minière en fonctionnement ou d'évolution des caractéristiques du sol du fait de la présence de vestiges miniers ou de carrières) ;
- les risques technologiques (explosion, ...) ;
- l'examen des revêtements de sols ;
- les aménagements spécifiques des activités professionnelles ;
- la contamination fongique, chimique ou biologique des matériaux ;
- les ouvrages et éléments d'équipement relatifs au nettoyage, à l'entretien, à la maintenance des constructions.

LE - Sont exclus de la prestation :
- Le diagnostic préalable des existants affectés par les travaux neufs ;
- L'établissement ou la participation à l'établissement d'un état des lieux concernant ces existants.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS GENERALES 4
2. DESCRIPTION DE L'OPERATION 5
3. SYNTHESE DES PRINCIPAUX RISQUES DE L'OPERATION 6
4. SYNTHESE DES AVIS 7
5. AVIS AU STADE CONCEPTION 8
6. DOCUMENTS EXAMINES 11
7. DIFFUSION 11

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1 OPERATION

RENOVATION DE LA FUMIERE EXISTANTE - INRAE – SITE DE THEIX (63)
CONTROLE TECHNIQUE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire ou autorisation administrative

Nous ne disposons pas de la date de dépôt de la demande d'autorisation administrative.
A défaut nous avons pris en compte une date de référence pour le choix de la réglementation applicable.
Cette date est à confirmer par la Maîtrise d'ouvrage.
Date de référence prise par défaut : 08/09/2026

Selon les éléments communiqués par le maître d'ouvrage

- Montant prévu des travaux : 198 200 € HT
- Durée prévisionnelle du chantier : 8 mois

Classement réglementaire :

- Lieux de travail : h < à 8m

1.2 MAITRISE D'OUVRAGE

Maître d'Ouvrage : INRAE CLERMONT-AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
SITE DE THEIX
63122 ST GENES CHAMPANELLE

2. DESCRIPTION DE L'OPERATION

2.1 DESTINATION DES LOCAUX

Pour l'établissement du présent rapport, la destination des ouvrages portés à notre connaissance prend en compte les usages suivants :
Industriel, agricole et logistique : Bâtiment agricole

2.2 DESCRIPTION DU PROGRAMME DES TRAVAUX

Mission de contrôle technique du projet de rénovation de la fumière existante aux INTRABOIS pour le compte de l'INRAE à Saint Genès Champanelle (63).
Le projet de fumière nécessitera des nouvelles fondations, de nouveaux ouvrages de structure et un nouveau dallage; nous prenons donc l'hypothèse d'un bâtiment neuf, avec déconstruction préalable des ouvrages existants, et une catégorie d'importance d'ouvrage I.
Suite à échange du 12/10/2026, la mission LE est rajoutée afin d'intégrer les examens des modifications apportées à la plateforme dallage existante, pour intégrer la nouvelle fumière.

Le projet consiste en la création d'une charpente métallique couverte en bardée, montée sur voiles bétons (XA3 au vu de l'exposition). Création de semelles superficielles filantes et murs de soutènement suivant G2PRO.
Réfection du dallage existant pour remise à neuf.

3. SYNTHESE DES PRINCIPAUX RISQUES DE L'OPERATION

3.1 MISSIONS COMPLEMENTAIRES RECOMMANDEES

Dans le cadre de la contribution à la prévention des aléas techniques inhérents au projet, nous restons à la disposition du Maître d'ouvrage pour étudier des missions complémentaires non prévues au contrat de contrôle technique.

4. SYNTHESE DES AVIS

4.1 PAR OUVRAGE

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique nos avis sur ouvrage dans le cadre des missions confiées



DRAINAGE



FONDATIONS



DALLAGE



STRUCTURE BETON



STRUCTURE METALLIQUE

5. AVIS AU STADE CONCEPTION

5.1 CODIFICATION DE NOS AVIS

Ceux-ci sont exprimés sous la forme suivante :

Avis Favorables (F) :
Ils sont donnés par rapport aux informations figurant dans le dossier qui nous est soumis. Ces avis seront confirmés en fonction des éléments qui nous seront proposés lors de la phase exécution.

Avis Défavorables (D)
Lorsque les informations figurant dans les documents examinés montrent un risque anormal vis-à-vis d'un aléa technique du fait d'un écart relevé selon les référentiels associés à l'une de nos missions, de la pérennité de l' ouvrage, des dispositions contraires aux règles de l'art, règles de calculs, DTU, normes.

Avis Suspendus (S) :
Lorsque les informations figurant dans les documents examinés sont insuffisantes pour nous permettre de nous prononcer (manque de précisions, ambigüité, absence de document,…). Il deviendra automatiquement défavorable si les précisions demandées et reconnues satisfaisantes ne sont pas fournies dans des délais compatibles avec la réalisation des travaux.

Hors Mission (HM)
Elément ne faisant pas partie des marchés de travaux nous étant communiqués ou hors du cadre de notre mission.

Sans Objet (SO)
Elément Sans Objet dans le cadre du projet

Pour Mémoire (PM)
Exigence réglementaire pour mémoire

5.2 Avis sur les ouvrages

OUVRAGES/LOCALISATIONS	Code Avis	AVIS
INFRASTRUCTURE		
DRAINAGE		
	F	*DEMOLITION - TERRASSEMENT - VRD - GROS OEUVRE - n°CCTP 01 - ind C,* *Rapport G2 PRO ST-GENES-CHAMPANELLE avec VAO FM - n°MGE 2026-02-155-2 - ind A* Drainage **N°O4 - 1** Prévu un drainage en périphérie de l'ouvrage, en pied des parties enterrées pour gestion des venues d'eau contre la paroi. Mise en place d'un dispositif de drainage, remblai drainant autour et géotextile enveloppant les remblais drainant pour séparation avec les remblais courants.
FONDATIONS		
	F	*Rapport G2 PRO ST-GENES-CHAMPANELLE avec VAO FM - n°MGE 2026-02-155-2 - ind A* G2PRO - Ancrage Fondations **N°O1 - 1** G2PRO fournie. Préconisation d'un ancrage de 20 à 30cm dans les arènes granitiques, repérées dès 20/30cm d'après les sondages. Il conviendra néanmoins de respecter un ancrage minimum hors gel de 90cm, conformément au DTU 13.1.
DALLAGE		
	S	*Rapport G2 PRO ST-GENES-CHAMPANELLE avec VAO FM - n°MGE 2026-02-155-2 - ind A* Dallage - Essais à la plaque **N°O2 - 1** Il conviendra de réaliser des essais à la plaque pour vérifier la compacité du sol d'assise du dallage, conformément au DTU 13.3. Au vu des charges prévues sur le dallage, l'étude géotechnique préconise les résultats minimum suivants : - EV2 ≥ 70 MPa - EV2/EV1 < 2,2 Il conviendra de nous fournir les résultats des essais en EXE pour avis.
DALLAGE		
	S	Dallage existant

OUVRAGES/LOCALISATIONS	Code Avis	AVIS
		N°O2 - 2 Il conviendra de préciser en EXE les dispositions prévues vis-à-vis du dallage existant, notamment le traitement à la jonction avec le dallage neuf.
STRUCTURE		
STRUCTURE BETON		
	F	*DEMOLITION - TERRASSEMENT - VRD - GROS OEUVRE - n°CCTP 01 - ind C* Exposition des bétons **N°O3 - 1** Prévu des bétons de classe d'exposition XA3, cohérent au vu de la destination de l'ouvrage pour l'agressivité sur les bétons. Il conviendra en phase EXE de nous fournir les bons de béton et résultats des essais sur éprouvettes.
STRUCTURE BETON		
	S	Murs de soutènement **N°O3 - 2** Il conviendra de nous fournir en phase EXE une note de dimensionnement du mur de soutènement et les plans de coffrage/ferraillage associés.
STRUCTURE METALLIQUE		
	S	*CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE - BARDAGE - n°CCTP 02 - ind C* Protection anticorrosion **N°O5 - 1** Il est prévu une protection anticorrosion pour la structure métallique. Il est fait mention du fascicule 56 comme référentiel, sans pour autant préciser de classement anticorrosion à prévoir selon NF EN ISO 12944. A préciser. Au vu de l'exposition aux intempéries + fumier (agressivité chimique forte), on conseille de classer la charpente comme exposée en catégorie C5. Le marché prévoit en option la galvanisation à chaud, cette alternative resterait la meilleure pour la pérennité de l'ouvrage. Par ailleurs, l'entretien sera à prévoir plus fréquent dans le cas d'une protection par peinture (selon préconisation fabricant) par rapport à une galvanisation à chaud.

6. DOCUMENTS EXAMINES

Réf ou n°	Indice	Intitulé du document	Reçu le
CCTP 01	C	DEMOLITION - TERRASSEMENT - VRD - GROS OEUVRE	04/11/2026
CCTP 02	C	CHARPENTE METALLIQUE - COUVERTURE - BARDAGE	04/11/2026
CM01	C	Plan d'ensemble_VSO FM	04/11/2026
GO01	E	Plan d'implantation général_VAO FM	04/11/2026
GO02	E	Plan de fondations Fumière_VAO FM	04/11/2026
GO03	E	Coupe A-A - Elévation file A Fumière_VSO FM	04/11/2026
GO04	E	Plan d'ensemble Fosse à lisier_VSO FM	04/11/2026
MGE 2026-02-155-2	A	Rapport G2 PRO ST-GENES-CHAMPANELLE avec VAO FM	04/11/2026
VRD01	C	Plan d'implantation général_VAO FM	04/11/2026

7. DIFFUSION

DESTINATAIRE PRINCIPAL :

INRAE CLERMONT-AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
FRANCK MOREAU
franck.moreau@inra.fr

DESTINATAIRES EN COPIE :

INRAE CLERMONT-AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Arnaud HUART
arnaud.huart@inrae.fr